

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. LE GRANIT
MUNICIPALITÉ DE PIOPOLIS**

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Piopolis tenue le 3 mai 2021 en visioconférence à 19h00 à laquelle sont présents:

Siège #1 - Nil Longpré
Siège #2 - Nicole Charette
Siège #3 - Marie-Claire Thivierge
Siège #4 - Catherine Demange
Siège #5 - Sarah Carrier
Siège #6 - France Dodier

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Peter Manning. La directrice générale et secrétaire-trésorière, Emmanuelle Fredette, est également présente et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

2021-05-080

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui précise que toute séance peut se tenir à l'aide d'un moyen permettant à tous les membres de communiquer immédiatement entre eux ;

CONSIDÉRANT QUE selon ce même arrêté, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
ET résolu unanimement:

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence ;

QU'un enregistrement audio de cette séance soit disponible sur le site web de la municipalité de Piopolis.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2021-05-081

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE le projet d'ordre du jour présenté ci-dessous soit adopté en ajoutant les points suivants:

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 5 avril
- 4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE
 - 4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière
 - 4.2 - Rapport du maire
 - 4.2.1 - Rapport du Conseil des maires d'avril 2021
- 5 - PÉRIODE DES QUESTIONS
- 6 - CORRESPONDANCE
 - 6.1 - Bordereau des correspondances
- 7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 7.1 - Adoption des états financiers 2020
 - 7.2 - Rapport de l'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal
 - 7.3 - Contrat de location d'un photocopieur
 - 7.4 - Achat d'une banque d'heures Infotech
 - 7.5 - Don à la Maison La Cinquième Saison
 - 7.6 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-03
- 8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 9 - TRANSPORT
 - 9.1 - Travaux de rechargement - Chemin des Pionniers
 - 9.2 - Travaux de resurfaçage - Rang des Grenier
- 10 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 10.1 - Plan d'action - Procédé de déphosphoration du système d'épuration des eaux usées
 - 10.2 - Validation du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée
 - 10.3 - Appel d'offres 2021-10 - fourniture de bornes multiservices et barrières mécaniques pour descente de bateau et logiciel de contrôle
 - 10.4 - Appel d'offres 2021-09 - opération de stations de nettoyage d'embarcations
 - 10.5 - Plans d'implantation, supervision et coordination des travaux
 - 10.6 - Adoption du Plan Vert
- 11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE
- 12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
 - 12.1 - Demande de dérogation mineure - Mme Suzanne Lachance
 - 12.2 - Demande de dérogation mineure - Martin Dallaire
 - 12.3 - Adoption du deuxième projet de règlement 2021-02
 - 12.4 - Demande - Rues de l'Artisan et des Sources
- 13 - LOISIRS-CULTURE
 - 13.1 - Achat d'un kart - camping municipal
 - 13.2 - Tarification 2021 - camping municipal
- 14 - FINANCES
 - 14.1 - Comptes à payer
 - 14.2 - Dépenses récurrentes
- 15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES
- 16 - VARIA
- 17 - RAPPORT DES COMITÉS
- 18 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2021-05-082

3.1 - Séance ordinaire du 5 avril

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le procès-verbal du 5 avril 2021 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4 - SUIVI DE LA DERNIÈRE SÉANCE

4.1 - Rapport de la directrice générale/secrétaire-trésorière

La distribution d'arbres se déroulera le samedi 22 mai entre 10h30 et 13h au bureau municipal. Il s'agit d'espèces indigènes comme ; feuillus : érable, bouleau, cerisier tardif ou conifères épinettes, pins, mélèzes. Les arbres sont gracieusement offerts par le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs avec l'aide de l'Association forestière du sud du Québec ;

Le Fonds de développement du parc éolien du Granit a octroyé une somme de 4000\$ dans le cadre du projet de station de nettoyage d'embarcations nautiques :

Emploi Été Canada a autorisé une contribution financière de 2800 \$ pour l'embauche d'un préposé au camping municipal.

Un montant de 36 000 \$ a été octroyé par le ministère de l'Éducation pour la mise à niveau et de l'entretien des sentiers pédestres du Marais et des Clochers.

4.2 - Rapport du maire

Inscrire contenu ici

4.2.1 - Rapport du Conseil des maires d'avril 2021

Monsieur le maire informe les membres du conseil des points importants discutés au Conseil des maires du 21 avril dernier.

5 - PÉRIODE DES QUESTIONS

Mme Nicole Charette souhaite avoir des précisions quant au deuxième appel de projets du Fonds de bassin versant.

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - Bordereau des correspondances

La liste de la correspondance reçue au cours du mois d'avril 2020 est remise aux membres du Conseil. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

7 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2021-05-083

7.1 - Adoption des états financiers 2020

ATTENDU QUE le Code municipal prescrit de produire un rapport financier pour chaque année calendaire ;

ATTENDU QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton et la directrice générale et secrétaire-trésorière ont préparé et vérifié les états et rapports financiers de la Municipalité de Piopolis pour l'année 2020 ;

ATTENDU QU'un avis public du dépôt du rapport financier de la Municipalité a été donné à cet effet le 26 avril 2021 ;

ATTENDU QUE Mme Kathy Paré, comptable agréée, a présenté un rapport au conseil et que chaque membre du Conseil en a reçu une copie lors de l'atelier de travail du 26 avril 2021 ;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE le rapport financier préparé et vérifié pour l'année 2020 soit accepté et approuvé tel que présenté ;

QU'une copie de ce document soit transmise au MAMH conformément aux exigences du code municipal en cette matière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 - Rapport de l'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal

La directrice générale et secrétaire-trésorière procède au dépôt du rapport d'audit de conformité portant sur la formation en éthique et en déontologie des membres du conseil municipal. Ce rapport est également publié sur le site Internet de la Commission municipale du Québec depuis le 28 avril 2021

2021-05-084

7.3 - Contrat de location d'un photocopieur

ATTENDU QUE la Municipalité arrive à échéance du contrat de location du photocopieur-loué-en-2016 ;

ATTENDU QUE 2 offres de services ont été demandées soit à Xerox Canada et à Hamster Mégaburo ;

ATTENDU QUE la firme Xerox Canada est le plus bas soumissionnaire ;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Et résolu,

QUE la Municipalité acquiert un nouveau photocopieur selon l'entente d'une durée de 60 mois déposée par Xerox Canada aux mensualités de 176.97\$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-085

7.4 - Achat d'une banque d'heures Infotech

ATTENDU QUE la directrice générale et la secrétaire-administrative ont besoin d'heures de consultation avec l'équipe de Sygem pour du dépannage ponctuel, les

mises à jour du rôle et la préparation de la taxation ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la banque d'heures de consultation avec Infotech soit augmenter pour un total de 14 heures au montant de 1 120 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-086

7.5 - Don à la Maison La Cinquième Saison

ATTENDU QUE la Fondation La Maison La Cinquième Saison tien une démarche de sollicitation de dons majeurs pour assurer le maintien de la résidence en soins palliatifs qui accueille et accompagne les personnes en fin de vie et leur proches ;

ATTENDU QUE la Fondation sollicite le soutien de toutes les municipalités du territoire desservit par La Maison La Cinquième Saison ;

ATTENDU QUE les membres du conseil municipal de Piopolis tiennent à la pérennité de cette institution très importante et indispensable aux besoins de toute la population.

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE la Municipalité de Piopolis confirme son appui envers la campagne de financement de la Fondation La Maison La Cinquième Saison, en accordant un don de 1000 \$ pour l'année budgétaire 2021 ;

QUE le Conseil s'engage à évaluer la demande de la Fondation concernant un engagement de trois ou cinq ans lors de la préparation budgétaire 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.6 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2021-03

La conseillère Marie-Claire Thivierge donne avis de motion qu'à une prochaine séance de ce conseil le Règlement numéro 2021-03 modifiant le Règlement 2019-05 sur la gestion contractuelle sera présenté pour adoption. L'objet de ce règlement est de modifier les règles relatives à l'achat local pour prévoir des règles visant à favoriser les biens et services québécois et les fournisseurs, assureurs et entrepreneurs qui ont un établissement au Québec.

Conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, un projet du règlement numéro 2021-03 est déposé en conseil.

Ce projet vise le respect de la nouvelle obligation des municipalités d'inclure au Règlement des mesures favorisant les biens et les services québécois ainsi que les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec pour la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil de la dépense d'un contrat qui ne peut être adjugé qu'après une demande de soumission publique (105 700\$). Ces mesures s'appliqueront du 25 juin 2021 au 25 juin 2024.

Le gouvernement demande aux municipalités, pour les achats qui peuvent être effectués de gré à gré, de prévoir des mesures dans leur Règlement pour favoriser l'achat de biens et services québécois dans le but de favoriser la reprise économique à la suite de la crise sanitaire.

ATTENDU QUE la programmation no 2 de la TECQ prévoit des travaux de rechargement dans le chemin des Pionniers ;

Il est proposé par le conseiller Nil Longpré,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu:

DE retenir la soumission de Lafontaine et Fils au montant de 56 700 \$ soit un rechargement de 4050 tonnes au montant de 14 \$ la tonne plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit payée à même la subvention de la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

9 - TRANSPORT

2021-05-087

9.1 - Travaux de rechargement - Chemin des Pionniers

2021-05-088

9.2 - Travaux de resurfaçage - Rang des Grenier

ATTENDU QUE la programmation no 2 de la TECQ prévoit des travaux de resurfaçage dans le rang des Grenier d'une superficie approximative de 4680 mètres carré;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu:

DE retenir le plus bas soumissionnaire soit Pavages Garneau au montant de 77 646,10 \$ plus les taxes applicables.

QUE cette dépense soit payée à même la subvention de la TECQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10 - HYGIÈNE DU MILIEU

2021-05-089

10.1 - Plan d'action - Procédé de déphosphoration du système d'épuration des eaux usées

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un avis de non-conformité émis par le MELCC en février 2020 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit optimiser le système d'épuration des eaux usées dans le but de respecter l'exigence du ministère sur la concentration de phosphore dans l'effluent ;

ATTENDU QUE la municipalité doit appliquer les correctifs inscrits au Plan d'action 2020-2022 pour l'amélioration de notre système ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE la municipalité retient l'offre de service de Nixo Expert-conseil pour la réalisation de ce mandat est estimé à 9 400 \$.

QUE de montant soit payé à même les surplus affectés pour l'entretien du système de traitement des eaux usées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-090

10.2 - Validation du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée

ATTENDU QUE la municipalité doit obtenir les données de la validation sur 24 heures du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée ;

ATTENDU QUE ces données du débitmètre sont essentielles pour la préparation du rapport annuel sur l'eau potable à produire pour le ministère de l'Environnement ;

ATTENDU l'offre de service reçue d'Avizo Experts-Conseils;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la municipalité retient les services de Avizo Experts-Conseils pour la validation sur 24 heures du compteur d'eau mécanique à l'eau distribuée ;

QUE le montant de 1987 \$ plus taxes applicables soit payé à même le poste # 02-412-01-521 (Entretien nouveau réseau aqueduc).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.3 - Appel d'offres 2021-10 - fourniture de bornes multiservices et barrières mécaniques pour descente de bateau et logiciel de contrôle

ATTENDU QUE la protection du lac Mégantic est une priorité pour les quatre municipalités riveraines du lac Mégantic, soit Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis

ATTENDU QUE les quatre municipalités ont fait le choix d'agir de façon concertée et qu'elles se sont associées afin d'entreprendre les actions nécessaires pour la protection du lac Mégantic ;

ATTENDU QUE les municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ont signé un protocole d'entente afin de mandater la Ville de Lac-Mégantic pour procéder à la rédaction et la publication de deux appels d'offres publics, le premier pour l'opération de station de nettoyage d'embarcations et le second pour la fourniture de bornes multiservices et barrières mécaniques pour descente de bateau et logiciel de contrôle ;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic a publié l'appel d'offres 2021-10 – Fourniture de bornes multiservices et barrières mécanique pour descente de bateau et logiciel de contrôle sur le site SE@O, et ce, conformément aux dispositions des articles 573 et suivants de la Loi sur les cités et villes ;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic a reçu les deux soumissions suivantes, soit :

Entreprise	Montant
1.Logi Contrôle inc.	256 894,39\$
2.Orbility Canada	175 348,37\$

ATTENDU QUE le comité d'évaluation, formé de M^{me} Emmanuelle Fredette, directrice générale de la municipalité du Piopolis, M^{me} Marie-Christine Picard, chargée de projet, M. Marc-André Bédard, directeur adjoint Service récréatif, de la culture et de la vie active de la Ville de Lac-Mégantic ainsi que M. Conrad Lebrun, ingénieur en chef de la Ville de Lac-Mégantic, s'est réuni afin d'évaluer la conformité des soumissions reçues ;

ATTENDU la recommandation du comité d'évaluation datée du 22 avril 2021 ;

ATTENDU QUE le contrat doit, pour être valide, être octroyé par résolution par chacune des municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités est partie prenante audit contrat et en assume sa part, soit 25% des coûts ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
appuyé par le conseiller Nil Longpré,
et résolu :

D'accepter la plus basse soumission conforme déposée au 20 avril 2021 pour la fourniture de bornes multiservices et barrières mécaniques pour descente de bateau et logiciel de contrôle, soit l'offre de la compagnie Orbility Canada, au montant de 175 348,37 \$, incluant toutes les taxes applicables ;

D'aviser la compagnie Orbility Canada qu'elle doit facturer les quatre municipalités parties à l'entente selon leur part respective ;

De financer la part de la municipalité (25%), nette de ristournes de taxes, à même le budget courant de la municipalité ;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document et à donner toute directive à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.4 - Appel d'offres 2021-09 - opération de stations de nettoyage d'embarcations

ATTENDU QUE la protection du lac Mégantic est une priorité pour les quatre municipalités riveraines, soit Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis

ATTENDU QUE les quatre municipalités ont fait le choix d'agir de façon concertée et qu'elles se sont associées afin d'entreprendre les actions nécessaires pour la protection du lac Mégantic ;

ATTENDU QUE les municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ont signé un protocole d'entente afin de mandater la Ville de Lac-Mégantic pour procéder à la rédaction et la publication de deux appels d'offres publics, le premier pour l'opération de station de nettoyage d'embarcations et le second pour la fourniture de bornes multiservices et barrières mécaniques pour descente de bateau et logiciel de contrôle ;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic a publié l'appel d'offres 2021-09 – Opération de stations de nettoyage d'embarcation sur le site SE@O, et ce, conformément aux dispositions des articles 573 et suivants de la Loi sur les cités et villes ;

ATTENDU QUE cet appel d'offres prévoit un contrat de services d'une durée de dix (10) ans ;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Mégantic n'a reçu qu'une soumission, soit celle de la compagnie Gestion Boulet inc. ;

ATTENDU QUE le comité d'évaluation, formé de M^{me} Emmanuelle Fredette, directrice générale de la municipalité du Piopolis, M^{me} Marie-Christine Picard, chargée de projet, M. Marc-André Bédard, directeur adjoint Service récréatif, de la culture et de la vie active de la Ville de Lac-Mégantic ainsi que M. Conrad Lebrun, ingénieur en chef de la Ville de Lac-Mégantic, s'est réuni afin d'évaluer la soumission reçue ;

ATTENDU la recommandation du comité d'évaluation datée du 22 avril 2021 à l'effet que le projet soumis répond aux critères du Guide des bonnes pratiques en milieu aquatique dans le but de prévenir l'introduction et la propagation d'espèces aquatiques envahissantes du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, et que l'emplacement suggéré est stratégique pour desservir les citoyens et visiteurs de l'ensemble des municipalités partenaires ;

ATTENDU QUE le contrat doit, pour être valide, être octroyé par résolution par chacune des municipalités soit Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ;

ATTENDU QUE chacune des municipalités est partie prenante audit contrat de services et en assume sa part, soit 25%-des coûts.;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
appuyé par le conseiller Nil Longpré,
et résolu

De retenir la seule soumission conforme et ayant obtenu par conséquent le meilleur pointage selon la grille d'évaluation et de pondération des soumissions, pour un contrat de services pour l'opération de stations de nettoyage d'embarcations, soit celle de la compagnie Gestion Boulet inc., au montant annuel de 25 869,37 \$, incluant toutes les taxes applicables, et ce, pour un contrat de dix (10) ans ;

D'aviser la compagnie Gestion Boulet inc. qu'elle doit facturer les quatre municipalités parties à l'entente selon leur part respective ;

De financer la part de la Municipalité (25%), nette de ristournes de taxes, à même le budget courant de la municipalité ;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document et à donner toute directive à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-093 10.5 - Plans d'implantation, supervision et coordination des travaux

ATTENDU QUE la protection du lac Mégantic est une priorité pour les quatre municipalités riveraines du lac Mégantic, soit Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ;

ATTENDU QUE les quatre municipalités ont fait le choix d'agir de façon concertée et qu'elles se sont associées afin d'entreprendre les actions nécessaires pour la protection du lac Mégantic ;

ATTENDU QUE les municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ont octroyé un contrat de service pour l'opération de station de nettoyage d'embarcations ainsi qu'un contrat pour la fourniture de bornes multiservices et barrières mécaniques pour descente de bateau et logiciel de contrôle ;

ATTENDU QUE ces dépenses sont assumées en parts égales par chacune des municipalités de Frontenac, Lac-Mégantic, Marston et Piopolis ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu ;

QUE la municipalité octroie un mandat à la firme EXP au montant de 18 166 \$, incluant toutes les taxes applicables, et ce, pour la réalisation des plans d'implantation de quatre (4) descentes de bateaux ainsi que la supervision et la coordination des travaux ;

QUE la dépense soit répartie à parts égales entre les quatre municipalités partenaires, nette de ristournes de taxes et à même le budget courant de la municipalité ;

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer tout document et à donner toute directive à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-094 10.6 - Adoption du Plan Vert

ATTENDU QUE la Municipalité a le souci de reconnaître sa responsabilité collective envers l'environnement ;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite devenir un leader sur les questions de changements climatiques et de développement durable dans la MRC du Granit;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE le Conseil municipal de Piopolis adopte le Plan vert tel que déposé et s'engage à éduquer et mobiliser ses citoyens afin d'atteindre ses objectifs.

QUE Mesdames Nicole Charette, Mindy Giroux ainsi que Monsieur Peter Manning sont désignés pour assurer le suivi du plan d'action.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

12 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

2021-05-095 12.1 - Demande de dérogation mineure - Mme Suzanne Lachance

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure 2021-03-0005 concernant le 143 chemin de la Pointe-aux-Bouleaux ;

CONSIDÉRANT la marge de recul de 7,5 mètres qui doit commencer à 7,5 mètres du milieu du chemin parce qu'il est trop étroit ;

CONSIDÉRANT QUE le règlement sur les marges de recul était en vigueur avant la construction de la résidence ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de garage est entièrement dans la marge de recul avant ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de garage sera en grande partie dans la cour avant ;

CONSIDÉRANT QUE le cabanon qui est placé sur le lieu du projet de garage a été placé dans la cour avant en 2002, mais ne bénéficie pas de droit acquis ;

CONSIDÉRANT QUE la résidence principale est en partie dans la marge de recul avant, mais qu'elle bénéficie d'un droit acquis ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal de refuser la demande;

Il est proposé par la conseillère Catherine Demange,
Appuyé par la conseillère Nicole Charette,
Et résolu,

QUE le Conseil refuse la demande de dérogation mineure 2021-03-0005.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-096

12.2 - Demande de dérogation mineure - Martin Dallaire

CONSIDÉRANT la demande de permis 2021-03-0045 et la demande de dérogation mineure 2021-04-0008 concernant le 151 chemin de la Pointe-aux-Bouleaux ;

CONSIDÉRANT QUE la galerie actuelle est presque collée à la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est de prolonger la galerie actuelle à 9 pieds de hauteur, mais avec un empiètement d'environ 1,5 mètre sur la bande riveraine ;

CONSIDÉRANT QUE la galerie peut être agrandie hors bande riveraine, du côté sud ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil municipal de refuser la demande ;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le Conseil refuse la demande de dérogation mineure 2021-04-0008.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-097

12.3 - Adoption du deuxième projet de règlement 2021-02

ATTENDU QUE la Municipalité de Piopolis a également entrepris la modification de certaines dispositions de son règlement de zonage No 2006-009;

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
ET RÉSOLU,

QUE le conseil de la Municipalité de Piopolis adopte le second projet de règlement suivant incluant la modification relative aux définitions :

RÈGLEMENT No 2021-02 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 2006-009 AFIN D'INCLURE DES DISPOSITIONS RELATIVES AUX RÉSIDENCES DE TOURISME, dont copie est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante ;

En modifiant les définitions de l'article 3 par celles-ci :

Résidences de tourisme: établissements, autres que des établissements de résidence principale, où est offert de l'hébergement en appartements, maisons ou chalets meublés, incluant un service d'auto cuisine;

Établissements de résidence principale: établissements où est offert, au moyen d'une seule réservation, de l'hébergement dans la résidence principale de l'exploitant à une personne ou à un seul groupe de personnes liées à la fois et n'incluant aucun repas servi sur place;

La résidence principale correspond à la résidence où l'exploitant, personne physique, demeure de façon habituelle en y centralisant ses activités familiales et sociales, notamment lorsqu'elle n'est pas utilisée à titre d'établissement d'hébergement touristique, et dont l'adresse correspond à celle que l'exploitant indique aux ministères et organismes du gouvernement.

QUE conformément à la Loi, les démarches nécessaires à la procédure d'approbation référendaire de ces règlements soient entreprises ;

QUE le conseil municipal mandate sa directrice générale et secrétaire-trésorière pour qu'elle prépare, publie et affiche les différents avis nécessaires à la présente démarche.

QUE cette résolution abroge la résolution 2021-04-070.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-098

12.4 - Demande - Rues de l'Artisan et des Sources

ATTENDU QUE le promoteur du projet de développement résidentiel de la Vieille-Forge souhaite vendre l'ensemble des lots du développement non vendus à ce jour à un nouveau promoteur ;

ATTENDU QUE plusieurs terrains sont déjà vendus et que des projets de constructions débiteront dans les prochains mois ;

ATTENDU QUE le promoteur a construit les rues privées de ce développement selon les normes relatives aux rues ;

ATTENDU QU'en 2010, la Municipalité a acquis deux rues de ce développement, soit les rues du Soufflet et du Forgeron ;

ATTENDU QUE le promoteur et le directeur des travaux publics de la Municipalité ont procédé à la vérification de l'état des rues, des ponceaux et des fossés des rues de l'Artisan et des Sources;

Il est proposé par la conseillère France Dodier,
Appuyé par le conseiller Nil Longpré,
Et résolu,

QUE le Conseil de Piopolis accepte de municipaliser, et de devenir responsable de l'entretien et du déneigement des rues de l'Artisan et des Sources, et ce aux conditions suivantes:

- Le nettoyage des fossés doit être effectué ;
- Les rues doivent être nivelées pour retirer tous les végétaux avant le gravelage ;
- Le gravelage doit être complété ;

- Des constructions résidentielles doivent être amorcées ;

QUE le respect de ces conditions devra être confirmé, après inspection, par M. Sylvain Lachance, directeur des travaux publics et de l'entretien des bâtiments.

QUE la municipalité établira les conditions de cession avec le futur propriétaire du développement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13 - LOISIRS-CULTURE

2021-05-099

13.1 - Achat d'un kart - camping municipal

ATTENDU QUE le Camping municipal souhaite acheter un kart pour faciliter la livraison du bois et les déplacements sur le site avec différents équipements d'entretien ;

Il est proposé par la conseillère Sarah Carrier,
Appuyé par la conseillère Catherine Demange,
Et résolu,

QUE le conseil autorise l'achat d'un Club Car 1999 au prix de vente de 4 800 \$ tel que décrit dans la soumission déposée par M. Michel Grégoire le 27 avril 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-05-100

13.2 - Tarification 2021 - camping municipal

ATTENDU QUE la tarification 2021 était indiqué sur le site Web du camping depuis la fin de la saison 2021:

ATTENDU QUE le conseil choisit de respecter la tarification publiée à divers endroits ;

ATTENDU QU'un comparatif avec des terrains de camping similaires a été effectué ;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,
Appuyé par la conseillère Sarah Carrier,
Et résolu,

QUE la tarification ajustée en 2020 soit maintenue pour les réservations de sites de l'année 2021, plus les taxes applicables.

La tarification (tx incluses) pour les visiteurs du camping et de la plage municipale est la suivante :

- 12 ans et moins : gratuit
- 13 ans et plus : 5 \$ / personne / jour
- Pour tout groupe, peu importe l'âge : 50 \$ (réservation requise)
- Pour les campeurs : 10 \$/jour
- Pour les groupes : 50 \$/jour

La tarification (tx incluses) pour la location d'un espace au quai du camping municipal (campeurs seulement) :

- 14.00 \$ / nuit
- 84.00 \$ / semaine

QUE la saison 2021 du camping municipal est du 14 mai au 11 octobre ;

QUE la résolution abroge la résolution 2021-04-074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14 - FINANCES

2021-05-101

14.1 - Comptes à payer

Il est proposé par la conseillère Nicole Charette,
Appuyé par la conseillère France Dodier,
Et résolu,

QUE les comptes apparaissant sur la liste jointe aux présentes soient payés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

14.2 - Dépenses récurrentes

La liste des dépenses récurrentes du mois d'avril 2021 est déposée aux membres du Conseil.

2021-05-102

15 - FÉLICITATIONS, REMERCIEMENTS ET CONDOLÉANCES

16 - VARIA

Aucun sujet à traiter.

17 - RAPPORT DES COMITÉS

Conseiller # 1 M. Nil Longpré
Loisirs et culture (aménagement, urbanisme et développement)
Comités : Cœur Villageois, Belvédère chemin de Bury, Route des sommets, camping municipal

Conseillère # 2 Mme Nicole Charette
Mairesse suppléante, santé et bien-être
Comités : Comité consultatif d'urbanisme (CCU), APLM, Comité des aînés, Association touristique et culturelle de Piopolis (ATCP), Écho de Piopolis, Comité Vert

Conseillère # 3 Mme Marie-Claire Thivierge
Santé et bien-être
Comités : Semaine des bénévoles (souper/paniers), bibliothèque, Comité des aînés (sous-comité dîner communautaire), Comité de développement local de Piopolis (CDLP), Fleurons du Québec

Conseiller # 4 : Mme Catherine Demange
Aménagement, urbanisme et développement, Halte des Zouaves
Comités : Comité culturel de Piopolis, Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Conseiller # 5 : Sarah Carrier
Loisirs et culture (parc et terrains de jeux), transport.
Comités : Piopolis fête l'hiver, Noël des enfants, politique familiale municipale

Conseiller # 6 : Mme France Dodier
Administration générale, sécurité publique, transport
Comités : Trans-autonomie, semaine des bénévoles.

Maire : M. Peter Manning
Transport et hygiène du milieu, responsable de l'information, sécurité publique,
administration générale
Comités : Conseil des maires et comités MRC, Belvédère chemin de Bury, Comité
Vert

18 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2021-05-19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE 103

Il est proposé par la conseillère Marie-Claire Thivierge,

QUE la séance soit levée; il est 19 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Emmanuelle Fredette,
Directrice générale & secrétaire-trésorière

Peter Maning
Maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT - Je soussignée certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité.

Emmanuelle Fredette Directrice générale & secrétaire-trésorière

Je, Peter Manning, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Peter Manning Maire

Rapport du maire pour la séance du 3 mai 2021

MRC

- 21 avril 2021 Conseil des maires
 - Engagement d'un adjoint à l'aménagement, monsieur Philippe Vermette
 - 2ième appel d'offres dans le Fonds du bassin versant
 - Dépôt de l'avis de motion sur le projet "Règlement de contrôle intérimaire visant à limiter l'érosion"
 - Contrat donné à CITAM (mieux communiquer avec les citoyens) pour la gestion des appels concernant les boues septiques
 - Dépôt calendriers de collecte des boues septiques et des résidus domestiques dangereux (RDD)
 - Adoption du schéma de couverture de risques incendie pour donner suite à l'adoption par le MSP
 - Adoptions des politiques aux projets structurants FRR volet 2 et des projets municipaux et MRC du Granit 2020-2024 ainsi que la répartition des sommes de l'enveloppe de la politique des projets municipaux et de la MRC du Granit
 - Communiqué de presse Opération Haute vitesse MRC du Granit
-

Activités du maire en avril

- 7 avril Formation en Gestion des actifs
 Rencontre concernant le plan de développement de Piopolis
 - 12 avril Comité consultatif en urbanisme (CCU)
 - 13 avril Rencontres citoyennes au bureau
 Webinaire " Rencontre sur le rôle principal des élus municipaux
 dans la mise en œuvre de la transition écologique"
 - 17 avril Rencontre préparation des toiles à Frontenac dans le cadre de la
 protection du lac
 - 19 avril Rencontre citoyenne au bureau
 - 20- avril Rencontre avec Patrice Gagné de la MRC dans le dossier Schéma
 d'aménagement
 - 22 avril Comité intermunicipal pour la protection du lac
 - 26 avril Rencontre avec le MTQ programmation 2021-2022
 - 27 avril Rencontre avec Domtar – CDLP – Piopolis dans le cadre du Scotch
 Cap
 - 28 avril Rencontre de l'APLM
 - 29 avril Formation "Parler en public" avec la FQM
 - 30 avril Formation "Parler en public" avec la FQM
-

Liste des comptes à faire approuver pour le mois de mai 2021

Fournisseurs	Description	Montant à payé
1165 A1 Gestion parasitaire inc.	Station d'appât fourmis - Logement de l'édifice municipal Service commercial - traitement extérieur printanier contre les fourmis gâte-bois	29.90 \$ <u>517.39 \$</u> 547.29 \$
1128 ANUGO.CA	Profil vituel - Camping mai - juin 2021 (fin du contrat)	<u>150.00 \$</u> 150.00 \$
Canadian Tire	Meuble lavabo parking - Quai	<u>175.90 \$</u> 175.90 \$
Centre d'extincteur SL	Inspection du système automatique cuisine Édifice municipal Rapport et certifications Entretien 6 litres automatique type K Essai hydrostatique sur système automatique	162.92 \$ 13.51 \$ 88.23 \$ <u>16.89 \$</u> 281.55 \$
594 Cherbourg	Essuis-mains, oxy cleaner, nettoyeur plancher - Camping papier hygiénique, sac à déchet - Camping	206.04 \$ <u>141.82 \$</u> 347.86 \$
45 Dubé Équipement de Bureau Inc.	Bloc de feuillets autoadhésif - Camping Papeterie bureau, fiche suspendue, attache	24.00 \$ <u>127.25 \$</u> 151.25 \$
161 Ecce Terra	Plan topographique - Quai de Piopolis	<u>750.22 \$</u> 750.22 \$
Enviro ML(D&L environnement	Roseau épurateur - Eaux usées	<u>1 207.24 \$</u> 1 207.24 \$
981 Entrepot Plancher Design	Antirouille - gratte inter 2006 Rouleau, pinceau + panne peinture - fourniture garage Corrostop antirouille Bleu - Camping	45.99 \$ 27.08 \$ <u>175.91 \$</u> 248.98 \$
Gosselin	Lime plate, manche de lime + huile a chaîne été 4L Armature- Magneto - tracteur à gazon	26.40 \$ <u>78.17 \$</u> 104.57 \$
Groupe GE	Entretien annuel selon critère du manufacturier - Maintenance génératrice	<u>580.62 \$</u> 580.62 \$
Imacom	Herbergement site web / mensuel	<u>14.88 \$</u> 14.88 \$
Infotech	Achat de 14 heures (Rés# Webinaire Sygem P1/P2 Crédit des heures facturé	1 287.72 \$ 281.69 \$ <u>(68.99) \$</u> 1 500.42 \$
1008 Le Groupe ADE Estrie	Nettoyer et pomper 2 stations de pompages	<u>1 422.82 \$</u> 1 422.82 \$
Lafontaine et Fils Inc	Rechargement Rang des Pionners /pierre concasse 0-20MM Chargeur sur roue avec balais mécanique	54 414.54 \$ <u>747.34 \$</u> 55 161.88 \$
Lamontagne Mario	Trappage - animaux sauvages castors	<u>183.60 \$</u> 183.60 \$
931 La COOP Alliance	Courroie 36X3/8, crochet de porte, Boîte lettre - Camping Peinture antirouille noir - Camping	72.09 \$ 15.51 \$

	Rondelle de joint, Rondelle polie biseautée	5.66 \$
	Bois sec - Camping	118.11 \$
	Équerre angle, vis, verrou, charnière, bois traité - Camping+Sentier	1 008.02 \$
	Équerre acier / Camping	6.07 \$
	Apprêt antirouille gris, antirouille aero blanc	51.63 \$
	Roulement 3/4x1 3/8 , capuchon pvc - Tracteur pelouse, eau usée	31.69 \$
	Soupape bille, adapt galvanise 3/4, semence gazon - Camping	93.34 \$
	Ciment sable (petit tracteur peser)	15.59 \$
	Chasse-moustique, bois traité (sentier)	76.85 \$
	Meule, mousqueton securitaire, bloc lourd - Bouées tête du lac	78.85 \$
	Tuyau BNQ - Sentier	120.61 \$
	Ponceau plast, bague de ponceau + transport	574.68 \$
	Fil carre las.edge - fourniture garage	10.33 \$
	Bois sec - pieu de poteau, Chaîne, scellant - Camping + garage	1 305.62 \$
		<u>3 584.65 \$</u>
16	Le Magasin Général	
	Essence camionnette 2021-04-29	100.01 \$
	Essence camionnette 2021-05-11	99.13 \$
	Essence camionnette 2021-05-19	83.29 \$
	Essence camping - 2021-05-13	38.05 \$
	Café - 2021-05-26	46.00 \$
	Ponton et scie - 2021-05-26	49.03 \$
		<u>415.51 \$</u>
	Lessard Centre Jardin	
	Achats - Annuelles, jardinière, arbuste	918.63 \$
	Achats - Annuelles, engrais	313.28 \$
	Achats - Palette de paillis noir	816.32 \$
	Membrane Géotextile	684.10 \$
	Achats - Annuelles, vivaces ect....	388.99 \$
		<u>3 121.32 \$</u>
1096	Marché Ami	
	Produits nettoyants - Toilette Quais	13.76 \$
		<u>13.76 \$</u>
1205	Marie-Christine Picard	
	Manda: Aide à la mise en place Station de Lavage sur le lac Mégantic	1 261.28 \$
		<u>1 261.28 \$</u>
1153	Mécanique F.Turmel	
	Shut off solenoid, main d'œuvre + fourniture d'atelier - Niveleuse	1 625.30 \$
	Embase de filtre, filtre hyd + transport pièces - Niveleuse	1 275.27 \$
		<u>2 900.57 \$</u>
44	Métal Laroche Inc	
	Taquet d'amarrage 8" Galv.& Boulons - Camping	87.64 \$
	Quais - Camping	1 753.51 \$
		<u>1 841.15 \$</u>
89	Ministre des Finances du Québec	
	Bail Marina 2021	80.48 \$
		<u>80.48 \$</u>
	Multi-Mat Inc	
	Terre à paysager + livraison	663.39 \$
		<u>663.39 \$</u>
1215	Numérique.ca	
	Site Web - Muicipalité riveraines du lac Mégantic	2 429.40 \$
		<u>2 429.40 \$</u>
943	Machinerie CH	
	Clé LS + frais livraison - Petite tracteur	46.20 \$
		<u>46.20 \$</u>
	Performance NC Lac-Mégantic	
	Changer pied moteur, inst batterie, vérifier huile	2 059.65 \$
		<u>2 059.65 \$</u>
48	Philippe Mercier Inc	
	Réparation lumières de rues et au quai	589.02 \$
	Récupération du moteur de pompe aux égouts	893.94 \$
		<u>1 482.96 \$</u>
	Photographie Geneviève Bureau	
	Prendre photo Sentier du Clocher, patinoire (Nouv site web)	261.00 \$
		<u>261.00 \$</u>
111	Pièces d'autos L. Veilleux Inc.	
	Diluant Exempte Lent, Diluant-Laque Universel, huile à chaîne-Inter 2006+2020	108.62 \$
		<u>108.62 \$</u>

1171	Pronature Lac-Mégantic	Bottes-pantalon ios andes 2x	252.92 \$
			<u>252.92 \$</u>
1127	Purolator	Frais de transport pour pièces - Machinerie CH	5.89 \$
			<u>5.89 \$</u>
37	Ressorts Robert Traction Mégantic inc.	Chaine transport -manille galvanisé, maillon - Camping + quai	203.36 \$
		Boyau , couplng, raccord, plug - fourniture garage	146.83 \$
		Chaine transport -manille galvanisé, maillon - Camping	180.63 \$
		PL100 aerosol - fourniture garage	73.54 \$
		Drawbar cat, goupille - petit tracteur	50.90 \$
		Aeolus ADW81, roue acier + main d'œuvre - Camion inter 2006	2 549.81 \$
			<u>3 205.07 \$</u>
463	Robitaille Équipement Inc	Sabot , Bearing cœur, Nez acier	439.20 \$
			<u>439.20 \$</u>
938	SBI location	Plaque vibrante compaction - monument pour le 150ième	36.22 \$
			<u>36.22 \$</u>
1164	StraTJ	Formation Sinistrés (niveau 2), Simulation # 2, banques d'heures	1 011.78 \$
			<u>1 011.78 \$</u>
1077	Vitrine Virtuelle	Loca. mensuelle - Camping (avril)	114.98 \$
		Loca. mensuelle - Camping (mai)	114.98 \$
			<u>229.96 \$</u>
1169	Wurth Canada	Gants en mousse nitrile	115.84 \$
			<u>115.84 \$</u>
1037	Xerox	Copies 2021-03-25 au 2021-04-28	125.31 \$
			<u>125.31 \$</u>
		Grand total des dépenses à faire approuver	<u><u>88 521.21 \$</u></u>

Liste des dépenses récurrentes pour le mois de mai 2021

Fournisseurs	Description	Montant payé
Receveur général du Canada	Remises de L'employeur 131259590RP0001	<u>2 948.43 \$</u> 2 948.43 \$
Ministre du Revenu du Québec	Remises de L'employeur 131259590RP0001	<u>8 223.40 \$</u> 8 223.40 \$
Acceo	Sauvegarde en ligne - mai	<u>51.68 \$</u> 51.68 \$
Bell Canada	Internet de la Halte mai 2021	<u>70.13 \$</u> 70.13 \$
Bell Mobilité inc.	Cellulaires facturés pour mai 2021- Maire	<u>54.00 \$</u> 54.00 \$
Câble-Axion	Internet + ligne téléphone - Camping	299.64 \$
Câble-Axion	Internet bureau + ligne ascenseur	195.49 \$
Câble-Axion	Ligne téléphonique + internet - Maison culturelle	108.67 \$
Câble-Axion	Ligne internet - Garage	<u>63.18 \$</u> 666.98 \$
Communication Plus	Émetteur-récepteur mois mai 2021	<u>172.46 \$</u> 172.46 \$
Eurofins	Échant. 5401290- 5401292- Eau potable	56.62 \$
	Échant. 5401291- Eau potable	41.39 \$
	Échantillon 5401294 - Eaux usées	<u>130.50 \$</u> 228.51 \$
FQM	Assurance Municipalité Combinée (modification de police)	<u>49.05 \$</u> 49.05 \$
Hydro Québec	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11 -Station PP01	88.65 \$
	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11- Bât. Service	1 258.09 \$
	Électri. du 2021-03-11 au 2021-05-11- Maison Culturelle	142.07 \$
	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11 -Bâtiment de services	483.44 \$
	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11- Aqueduc	621.54 \$
	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11 - Halte	102.17 \$
	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11 - Quai	65.82 \$
	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11 -Patinoire	167.55 \$
	Électricité du 2021-04-07 au 2021-05-06 - Bâtiment Sys. Chauffag	671.62 \$
	Électricité du 2021-03-10 au 2021-05-10 - Station PP03	37.56 \$
	Électricité du 2021-03-10 au 2021-05-10- Station PP02	77.21 \$
	Électricité du 2021-03-10 au 2021-05-10- Camping	209.16 \$
	Électricité du 2021-03-11 au 2021-05-11- Tour	<u>30.24 \$</u> 3 955.12 \$
Lucie Grenier	Entretien de la bibliothèque - XXX 2021	<u>150.00 \$</u> 150.00 \$
Harnois Énergies	Diesel 2 218.1000L à 0.7930 CR chang réservoir	(2 639.52) \$
	Diesel 3 867.9000L à 0.7930	4 602.77 \$
	Réservoir - Entente d'approvisionnement	<u>1.15 \$</u> 1 964.40 \$
MRC du Granit	Quote-part 2021 2/4	<u>33 491.25 \$</u> 33 491.25 \$
Ministre des Finances	Services de la Sûreté du Québec - Année 2021 1/2	<u>40 036.00 \$</u> 40 036.00 \$
Primus	Téléphone garage 2021-04-22 au 2021-05-21	<u>72.87 \$</u> 72.87 \$
Sanitaire Lac-Mégantic	Récupération de rebuts 03/05/2021	49.71 \$
	Récupération de rebuts 14-17-20 mai 2021	270.79 \$
	Récupération de rebuts 07 mai 2021	<u>38.08 \$</u> 358.58 \$
Ville de Lac-Mégantic	Entente inter - Centre sportif 2021 2/4	3 678.00 \$
	Entente incendie immobilisations 2021 2/4	291.19 \$
	Intervention service incendie le 22 janvier (280 Chemin Vieux village)	1 893.05 \$
	Intervention service incendie le 22 avril (184 ch Bury)	<u>600.00 \$</u> 6 462.24 \$
Visa Desjardins	Achats du mois d'avril 2021	<u>294.67 \$</u> 294.67 \$
Xerox	Location photocopieur - PA mai	<u>178.00 \$</u> 178.00 \$
Grand total des dépenses récurrentes		<u>99 490.77 \$</u>